

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024_11_28_047-DE
Reçu le 02/12/2024

DELIBERATION N°2024-11-28/047
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 28/11/2024 - 14 heures

M PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



OBJET : ADOPTION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale, M. Bernard PIASER,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 33-5 ;

Vu la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment l'article 30 ;

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial réuni du 21/11/2024 ;

Vu le budget ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 : D'adopter la mise en œuvre de la stratégie de pilotage des ressources humaines et des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les lignes directrices de gestion des ressources humaines de la collectivité sont présentées dans le document annexé.

Article 2 : Les lignes directrices de gestion sont établies pour une durée pluriannuelle qui ne peut excéder six années et sont révisables à tout moment.

AR Prefecture

046-264601113-20241128-2024_11_28_047-DE
Reçu le 02/12/2024

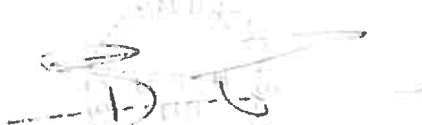
La secrétaire de séance,

A Luzech, le 28 novembre 2024

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS



Delphine AZNAR



Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 28 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à quatorze heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le vendredi vingt-deux novembre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, M. Pascal PRADAYROL, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER.

Procuration : Mme Monique EVIN (a donné procuration à M. Bernard PIASER),

Etaient absents ou excusés : Mme Christine CALVO, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE, Mme Monique EVIN, Mme Brigitte PASSEDAT.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 6

Absents/Excusés : 5

Procuration : 1

Votants : 7

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

6. Adoption des lignes directrices de gestion.

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Adoptée à l'unanimité.